

**ATELIER PREMIER FILM DOCUMENTAIRE**  
**pour les réalisateurs domiciliés en Normandie**

**de septembre 2025 à avril 2026**

**Normandie Images propose un atelier aux auteurs réalisateurs domiciliés en Normandie porteurs d'un projet de premier film documentaire à visée professionnelle, n'ayant pas encore réalisé de film documentaire produit par une société de production.**

Sous forme d'échanges collectifs et individuels réguliers sur chaque projet avec l'accompagnement de la réalisatrice et monteuse **Daniela de Felice\***, l'atelier permet aux participants de développer la conception de leur projet et l'écriture de leur dossier dans un cadre professionnel.

Trois journées avec le réalisateur et chef opérateur **Matthieu Chatellier\*** permettent de s'initier aux techniques de prise de vue, pour envisager le tournage de scènes et de personnages, questionner le regard et la place du réalisateur, expérimenter/tester des hypothèses filmiques au regard des enjeux de chaque projet... Ainsi, les exercices pratiques et les échanges sur les images tournées enrichissent et précisent la conception et l'écriture des projets.

Les rencontres mensuelles alternent des journées de travail en groupe et des rendez-vous individuels de consultation.

Les rencontres en groupe sont l'occasion d'échanges entre les participants sur les projets de chacun et l'acquisition d'une méthodologie de travail.

Entre chaque rencontre, les auteurs travaillent à l'écriture de leur projet selon les pistes proposées et réalisent des tests de tournage/repérages.

**L'objectif est d'aboutir à un projet suffisamment solide pour la recherche de production.**

L'atelier permet également de découvrir le contexte professionnel de la production de films documentaires et participe à la mise en réseau des réalisateurs normands.

**10 rencontres sont prévues sur 8 mois, 7 samedis en groupe à Normandie Images à Hérouville St Clair (à proximité de Caen) et à Rouen en alternance, 3 rencontres individuelles d'une heure en visioconférence.**

- 1- Atelier le samedi 20 septembre à Rouen
- 2- Atelier le samedi 11 octobre à Hérouville St Clair
- 3 - Rendez-vous individuel d'une heure autour du 31 octobre/3 novembre en visio
- 4 - Atelier prise de vue le samedi 22 novembre à Hérouville St Clair
- 5 - Rendez-vous individuel d'une heure le samedi 6 décembre en visio
- 6 - Atelier le samedi 17 janvier à Rouen
- 7 - Atelier prise de vue le samedi 31 janvier à Hérouville St Clair
- 8 - Rendez-vous individuel d'une heure le samedi 14 février en visio

9 - Atelier prise de vue le samedi 14 mars à Rouen

10 - Atelier le samedi 11 avril à Hérouville St Clair

La participation est gratuite et obligatoire sur les 10 jours (un covoiturage peut être organisé entre les participants).

Les participants prennent en charge leur déplacement (transport et repas).

Ils s'engagent à transmettre leurs travaux dans les délais impartis, à destination des intervenants et des autres participants à l'atelier, et à lire les projets et visionner les films qui seront transmis en préparation à l'atelier.

Le nombre de participants étant limité à 6 auteurs réalisateurs, les demandes de participation font l'objet d'une sélection.

**Pour postuler, les candidats doivent s'inscrire et transmettre leur projet [sur ce lien](#) avant le **10 août (inclus)** avec un dossier PDF comprenant :**

- une lettre de motivation,
- 2 à 4 pages de présentation du projet : lieu, personnages, enjeux...
- éventuellement, un choix d'images tournées,
- un CV,
- dans un document séparé : un justificatif de domicile nominatif (liste des documents acceptés en 3<sup>e</sup> page).

**Annnonce des sélections le 17 août**

## **CONTACTS**

**Ludivine Roger**, chargée de mission

07 44 72 56 37 - [ludivineroger@normandieimages.fr](mailto:ludivineroger@normandieimages.fr)

**Fanny Chéreau**, responsable création et accompagnement des professionnels

06 84 18 15 02 - [fannychereau@normandieimages.fr](mailto:fannychereau@normandieimages.fr)

## \*PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

**Daniela de Felice** est née à Milan en 1976, elle y étudie le dessin et l'histoire de l'art, puis à 17 ans, elle quitte l'Italie pour suivre des études de « Narration Visuelle » à Bruxelles. À sa sortie, elle intègre Fabrica Cinéma. Depuis 2000, elle vit et travaille en France où elle réalise des films sélectionnés et primés dans de nombreux festivals internationaux : *(G)rêve général(e)*, *Casa*, *Mille fois recommencer*, *Angèle à la casse*, *Libronero*, *Ardenza...*

Pour la cinéaste, l'écriture et le dessin sont les deux états d'un même geste créateur. Elle travaille dans son atelier à la manière d'une peintre, entourée de cahiers de dessin, d'une caméra et d'un enregistreur son. Cette pratique d'un cinéma protéiforme, autonome et indépendant donne lieu à une filmographie jalonnée d'expérimentations formelles et narratives.

Issu de l'École Louis Lumière, **Matthieu Chatellier** est cinéaste et chef opérateur. Il compose des œuvres singulières hantées par l'humain et sa vulnérabilité, en explorant ses thèmes de prédilection : l'intimité et le huis clos.

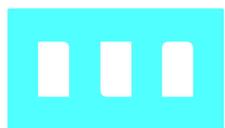
Son premier film *(G)rêve général(e)* (2008), coréalisé avec Daniela de Felice, est le récit d'une lutte politique menée par de jeunes étudiants bloquant leur université. Il réalise *Voir ce que devient l'ombre* (2010), *Doux Amer* (2011), *Sauf ici, peut-être* (2013), *La Mécanique des corps* (2016), *De part et d'autre* (2022).

Il renoue avec la fiction et la co-réalisation avec Daniela de Felice en 2019 pour le court métrage *Angèle à la Casse*. En 2021, il réalise un premier long métrage de fiction, *Nos forêts*, dans lequel il expérimente une forme autarcique, portée par des comédiens non professionnels.

Ses films ont été sélectionnés et primés dans les plus grands festivals internationaux.

Également chef opérateur, il a assuré l'image des films de nombreux réalisateurs de fiction ou de films documentaires.

En 2022, le travail de Daniela de Felice et Matthieu Chatellier a fait l'objet d'une [rétrospective à la Cinémathèque du Documentaire au Centre Pompidou à Paris](#).



**NORMANDIE  
IMAGES**

## **JUSTIFICATIFS DE RÉSIDENCE EN NORMANDIE**

**Pour justifier l'adresse de son domicile en Normandie, l'un de ces documents, nominatif et de moins de 3 mois ou de l'année en cours s'il s'agit d'un justificatif annuel, doit être présenté**  
(les mentions confidentielles sont à supprimer) :

- attestation titulaire de contrat de fournisseur d'énergie (de moins de 3 mois)
  - attestation d'assurance habitation (de moins de 3 mois)
  - quittance de loyer (uniquement d'un organisme social ou d'une agence immobilière, de moins de 3 mois)
  - avis de taxe foncière (de l'année en cours)
  - relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement (de moins de 3 mois)
  - attestation pôle emploi
  - attestation d'assurance de responsabilité civile
  - avis d'impôt ou de non imposition sur les revenus (en rayant les mentions confidentielles, de l'année en cours)
- + pour les moins de 25 ans rattachés au foyer fiscal des parents, déclaration des revenus faisant apparaître les prénom, nom et date de naissance du jeune

**Ne sont pas acceptées les factures et les attestations sur l'honneur.**